

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1479 du Mardi 17 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT



140 DRONES SERONT DÉPLOYÉS

P. 4

ALGER 16
RAMADAN
Hasan

IFTAR
18H57
IMSAK
05H30

Horaires de l'iftar
et l'imsak à Alger
et ses environs

Ramadanijala en page 11

AÏD EL-FITR



L'ETUSA DÉPLOIE 187 LIGNES POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS

P. 2

UN DES PLUS GRANDS PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS DE DROGUE

LE MAROC AU CŒUR D'UN SYSTÈME CRIMINEL TRANSNATIONAL

● «LE MAKHZEN FOURNIT UNE COUVERTURE À CE TRAFIC ET EN CRÉE LES CONDITIONS PROPICES À SA PÉRENNITÉ»

P. 8



TRAVAUX DU NOUVEAU CHU DE TIZI-OUZOU

LE TAUX D'AVANCEMENT DÉPASSE LES 60%

La wilaya de Tizi-Ouzou s'apprête à franchir un autre pas dans le développement de ses infrastructures de santé, avec la réception prochaine du nouveau Centre hospitalo-universitaire de 500 lits. Le chantier, actuellement en cours de réalisation, qui constitue l'un des projets hospitaliers les plus ambitieux de la région, avoisine les 60% d'avancement.

● Plus de 1 400 personnes, dont des ingénieurs, techniciens et ouvriers, sont mobilisées sur le chantier.

● L'établissement s'étend sur une superficie de 18 hectares.

● Une enveloppe de 10 milliards de dinars a été consacrée à la réalisation de cette infrastructure.

P. 5

saviez-vous

ELLE AURA LIEU DU 5 AU 11 MAI À NOUAKCHOTT

ORGANISATION DE LA 8^E ÉDITION DE LA FOIRE DÉDIÉE *AUX PRODUITS ET SERVICES ALGÉRIENS



Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'organisation de la huitième édition de la Foire dédiée aux produits et services algériens dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, du 5 au 11 mai 2026, a indiqué dimanche dernier un communiqué du ministère. Ce rendez-vous économique, rassemblant des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, représente une opportunité pour renforcer les échanges commerciaux bilatéraux et valoriser les potentialités d'exportation de l'Algérie vers les pays voisins dans plusieurs secteurs de production et de services, précise le communiqué. Cet événement, ajoute la même source, verra la participation d'opérateurs économiques activant

dans divers domaines, notamment les industries agroalimentaires, les produits agricoles, l'industrie pharmaceutique, les produits cosmétiques et de nettoyage, les matériaux de construction et équipements, ainsi que différentes industries de transformation, en sus des services de santé et du tourisme. L'organisation de cette foire s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation de la volonté commune des autorités algériennes et mauritaniennes de renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales et de diversifier les domaines de coopération entre les deux pays, selon le communiqué. Le ministère a, par ailleurs, invité les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à s'inscrire via le site web du ministère.

MDN

SAISIE DE 1 600 000 COMPRIMÉS HALLUCINOGENES ET ARRESTATION DE CONTREBANDIERS ARMÉS À TAMANRASSET

Des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire ont réussi, dans la nuit de dimanche à lundi derniers, à neutraliser quatre contrebandiers armés lors d'une embuscade tendue à Arak dans la wilaya de Tamanrasset, indiquait lundi dernier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la guerre menée par l'Armée nationale populaire contre les barons de la contrebande et les trafiquants de drogue, et dans la continuité des efforts soutenus visant à sécuriser les frontières et à lutter contre la contrebande et la criminalité



organisée sous toutes ses formes, des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire ont réussi, dans la nuit du 15 mars 2026, à la suite d'une embuscade tendue

dans la région d'Arak, wilaya de Tamanrasset, relevant de la 6^e Région militaire, à neutraliser quatre (04) contrebandiers armés », précise le même document. Selon la même source, cette opération a permis « de récupérer un (01) pistolet-mitrailleur de type kalachnikov avec cinq (05) chargeurs de munitions, ainsi que la saisie de deux (02) véhicules tout-terrain chargés d'une grande quantité de substances psychotropes, estimée à 1 600 000 comprimés hallucinogènes », ajoutant que « deux

(02) appareils de communication de type Thuraya et quatre (04) téléphones portables » ont également été saisis.

« Le bilan de cette opération s'ajoute aux nombreuses opérations qualitatives menées quotidiennement par les détachements de l'Armée nationale populaire et les différents services de sécurité à travers l'ensemble du territoire national contre ces criminels, afin de sécuriser notre bande frontalière et de déjouer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité de notre jeunesse », conclut le communiqué.

AID EL-FITR 2026

L'ETUSA DÉPLOIE 187 LIGNES POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Un communiqué de l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), publié hier, a présenté le programme spécial de transport prévu pour l'Aid el-Fitr 2026/1447 H, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud. Ce dispositif exceptionnel permettra d'assurer un service régulier sur 187 lignes le matin et 23 lignes la nuit, de 6h30 à 00h40, afin de faciliter les déplacements des citoyens vers les mosquées, cimetières et parcs dans les meilleures conditions possibles. Pour la prière de l'Aid à la Grande Mosquée d'Alger, 10 lignes de bus directes ont été mises en place. Elles partiront dès 5h30 des stations suivantes : Place du 1er-Mai (via El Anasser), Place Audin, Place des martyrs, Kouba, Baraki, Eucalyptus, Khemis El Khechna (via Hammadi), Ouled Moussa (via Reghaïa, Rouiba et El Hamiz), Sidi Abdellah et Douéra. Les trajets retour seront assurés immédiatement après la prière. L'ETUSA n'a pas négligé les déplacements liés à la dimension sociale et religieuse des visites de cimetières. Le programme « Tarham » sera opérationnel les deux premiers jours de l'Aid, de 7h00 à 13h40. Des itinéraires relieront : Place du 1er-Mai, Place des martyrs et El Harrach au cimetière El Alia (via le cimetière Sidi Tayeb). D'autres itinéraires relieront la station de Chevalley au cimetière Dely-Brahim et la station Bachdjara au cimetière Sidi Rzine (via Baraki). Pour les loisirs, six excursions spéciales seront assurées au parc des Sablettes, de 10h à 18h, au départ de la Place du 1er-Mai, Place des martyrs, Baraki, Eucalyptus, Khemis El Khechna et Ouled Moussa. Avec ce programme complet, l'ETUSA affirme son engagement envers le service public et souhaite au peuple algérien une joyeuse fête de l'Aid el-Fitr, ainsi qu'une bonne année.



Abir Menasria

EDUCATION

JOURNÉE PORTES OUVERTES JEUDI PROCHAIN POUR LA REMISE DES BULLETINS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Une journée portes ouvertes dans les établissements scolaires des trois cycles d'enseignement sera organisée jeudi prochain, afin de permettre aux parents d'élèves de retirer les bulletins de leurs enfants et de prendre connaissance de leurs résultats scolaires, a indiqué un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Cette journée s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre de mesures visant à permettre aux parents de suivre les résultats de leurs enfants au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 2025-2026 et dans le but de renforcer la

communication entre l'établissement scolaire et les parents d'élèves », précise la même source. Elle permet également aux parents de suivre le niveau de leurs enfants, de s'enquérir de leur progrès scolaire et de renforcer la communication directe avec le personnel pédagogique et administratif des établissements scolaires, contribuant ainsi à accompagner les élèves et à les soutenir pour améliorer leurs performances et obtenir de meilleurs résultats scolaires », conclut le communiqué.

AIR ALGÉRIE

LES VOLS CONSTANTINE-MULHOUSE PRÉVUS ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 20 MAI DÉROUTÉS VERS STRASBOURG

Les vols d'Air Algérie entre Constantine et Mulhouse seront exceptionnellement déviés vers l'aéroport de Strasbourg durant la période allant du 15 avril au 20 mai 2026, a annoncé le groupe public dans un communiqué. La décision de dérouter ces vols, sous le numéro AH1170 /AH1171, programmés les jeudi et samedi de chaque semaine, a été prise en raison de la fermeture temporaire de la piste de l'aéroport de Mulhouse pendant cette période, précise la même source.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par

sarl BMA.com

au capital 100.000 DA

Directrice de Publication

Mohamed Boudiane Khadija

Rédaction

M. B. Khadija

Yacine O.

G. Salah Eddine

Lamia A.

Amine A.

O. M.

Djaffar Chilaib

Chehat Meriem

Abir Menasria

Amira Benhiza

Siège d'activité - ALGER 16

5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre

Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com

26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad

05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53

email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

l'Entreprise Nationale

de communication, d'Édition

et de Publicité

Agence ANEP

01, avenue Pasteur, Alger

Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

020 05 13 77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION

Société d'impression

d'Alger

SIA (Centre)

LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES ASSEOIR DES BASES JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELLES SOLIDES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a mis en avant dimanche dernier devant le Conseil de la Nation, les objectifs du projet de loi organique relatif aux partis politiques ; un texte qui ambitionne de poser les bases juridiques et organisationnelles d'une nouvelle dynamique politique en Algérie.

Intervenant lors d'une audition devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale et de l'aménagement du territoire, présidée par Mohamed Rebah, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a expliqué que ce projet de loi vise à instaurer un cadre juridique solide permettant de moderniser et de structurer l'activité des partis politiques. Selon lui, l'objectif est d'asseoir un système partisan plus organisé et plus crédible, fondé sur le professionnalisme, l'engagement politique et le respect des principes démocratiques. Le texte entend notamment « instaurer un cadre juridique clair permettant aux partis politiques de réorganiser leur fonctionnement interne conformément aux principes démocratiques, à la rotation des responsabilités, à la transparence et à la reddition de comptes », tout en définissant



précisément les relations entre les partis politiques et l'administration. Déjà adopté par l'Assemblée populaire nationale, ce projet de loi organique comprend 97 articles répartis en sept chapitres et introduit des dispositions révisées et inédites articulées autour de seize axes majeurs. Parmi les mesures phares figure l'interdiction pour les élus de changer d'appartenance politique durant leur mandat. Toute transhumance politique entraînera désormais la perte automatique du mandat électif, une disposition destinée à renforcer la stabilité et la crédibilité des institutions représentatives. Le texte fixe également la durée du mandat des dirigeants de partis politiques à cinq ans, renouvelable une seule fois, dans une logique visant à encourager le renouvellement des élites politiques et à promouvoir la circulation des responsabilités au sein des formations partisanes.

Dans le même esprit, la loi impose aux partis politiques de mettre en place des structures locales durables couvrant l'ensemble des wilayas du pays, afin de renforcer leur ancrage territorial et leur présence sur le terrain. Le projet consacre par ailleurs plusieurs principes structurants, notamment la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption dans la gestion des partis politiques. Il interdit également toute forme de financement étranger et renforce les mécanismes de contrôle des ressources financières des partis dans le but de préserver l'indépendance de la décision politique nationale. Parallèlement, la loi ouvre la voie à la formation d'alliances politiques ou à des fusions entre partis dans un cadre juridique clairement défini, afin de favoriser l'émergence de groupements politiques plus structurés.

Saïd Sayoud a rappelé que ce texte s'inscrit dans la continuité des réformes engagées après l'adoption de la Constitution algérienne de 2020. Il a souligné qu'il a bénéficié « d'une attention particulière » de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de sa démarche visant à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles plus efficaces. Le ministre a également insisté sur la volonté des autorités d'associer les différentes parties prenantes au processus d'élaboration et de révision de ce texte, afin d'aboutir à une législation capable de répondre aux exigences d'une vie politique plus dynamique et plus transparente. De son côté, le président de la commission spécialisée du Conseil de la Nation a estimé que cette loi vise à établir un équilibre entre la liberté d'activité politique et la nécessité de respecter la loi et de préserver la stabilité de l'État et de ses institutions. Selon lui, cette réforme devrait contribuer à revitaliser la vie partisane, renforcer la participation politique et consolider la pratique démocratique en Algérie, en offrant un cadre plus clair et plus structuré à l'action des formations politiques. Bref, derrière ce texte juridique assez dense se cache une ambition politique claire : remettre un peu d'ordre dans la mécanique partisane et tenter de redonner du souffle à la vie politique. Parce que sans partis crédibles, la démocratie ressemble vite à une voiture sans moteur. Et personne n'a envie de pousser.

Abir Menasria

64^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT EN MARTYR DE MOULOUD FERAOUN

LA DIMENSION NATIONALE ET L'ENGAGEMENT DE L'ÉCRIVAIN MIS EN AVANT

Une conférence intitulée « Le martyr Mouloud Feraoun, la conscience de l'Algérie portée par la plume » s'est tenue dimanche dernier à Alger, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la dimension nationale et l'engagement qui ont caractérisé l'œuvre de l'écrivain, ayant documenté la souffrance du peuple algérien sous la colonisation française.

Cette conférence a été organisée par le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er-Novembre 1954 (CNERMN54), à l'occasion du 64^e anniversaire de la mort en martyr de Mouloud Feraoun, assassiné le 15 mars 1962, aux côtés de plusieurs de ses compagnons, par l'Organisation de l'armée secrète (OAS) française. Les intervenants ont unanimement souligné que l'assassinat de Mouloud Feraoun met en évidence la dimension nationale de cet instituteur et intellectuel engagé, dont les écrits en langue française constituaient

un moyen d'affirmer son identité algérienne et de lutter contre le colonialisme. Dans ce contexte, Ali Feraoun, fils de l'écrivain, a mis l'accent sur l'importance des écrits et des contributions de son père dans la lutte contre la colonisation française, indiquant que son père « entretenait des contacts secrets et étroits avec les dirigeants de la Révolution dans la Wilaya III historique ». L'écrivain « a également contribué, à travers ses textes romanesques, à mettre en lumière les souffrances et les préoccupations du peuple algérien », a-t-il relevé, ajoutant que « les archives prouvent l'implication du général Charles de Gaulle dans son assassinat, ainsi que celui de ses compagnons ». De son côté, Saïd Meziane, professeur à l'Ecole normale supérieure de Bouzaréah (ENSB), a évoqué le parcours éducatif de Mouloud Feraoun, le qualifiant de « l'un des écrivains algériens les plus éminents ayant écrit dans la langue du colonisateur pour exprimer la souffrance et la tragédie du peuple algérien ». Pour sa part, la

représentante du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, Kheira Meziti, a indiqué que plusieurs activités ont été organisées pour commémorer le 64^e anniversaire de la mort en martyr de Mouloud Feraoun et de ses compagnons, à travers différentes institutions muséales relevant du ministère. Le président de l'Association Mouloud Feraoun, Nessah Mokrane, a mis en exergue la portée symbolique de la commémoration de la mémoire de l'écrivain Mouloud Feraoun et de ses compagnons, pour que les jeunes générations en prennent connaissance et partant pour « renforcer l'esprit d'identité et l'attachement aux valeurs nationales pour lesquelles les martyrs se sont sacrifiés ». Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des représentants de plusieurs instances et institutions nationales, ainsi que des membres de la famille révolutionnaire, la famille du martyr Mouloud Feraoun a été honorée. APS

ANP : 4 NARCOTRAFIQUANTS ARMÉS NEUTRALISÉS À TAMANRASSET

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont neutralisé, dans la nuit de dimanche, dans la localité d'Arak à Tamanrasset en 6^e Région militaire, quatre (04) narcotrafiquants armés et ont procédé à la récupération d'un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov et des munitions, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte menée par l'Armée nationale populaire contre les barons de la contrebande et contre les narcotrafiquants et dans la dynamique des efforts continus pour la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé multiforme, des détachements combinés de l'ANP, ont neutralisé dans la nuit d'hier, 15 mars 2026, quatre (04) narcotrafiquants armés et ont

procédé à la récupération d'un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, (05) chargeurs ainsi que (02) véhicules tout-terrains, à leur bords un million six cent mille (1.600.000) comprimés psychotropes, (02) appareils de communication de type Thuraya et (04) téléphones portables", précise la même source. "Le bilan de cette opération vient s'ajouter à plusieurs autres

opérations qualitatives menées quotidiennement par les détachements de l'ANP et les différents services de sécurité à travers le territoire national contre ces criminels, et ce, afin de garantir la sécurisation de notre bande frontalière, et mettre en échec toutes tentatives visant à porter atteinte à la sécurité de nos jeunes", conclut le communiqué du MDN.

APS

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT 140 DRONES SERONT DÉPLOYÉS

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé samedi dernier à Alger, la création officielle du Comité national de protection des forêts pour la saison 2026 dans le cadre de la révision de la stratégie nationale de lutte contre les incendies.

L'objectif : renforcer la souveraineté nationale, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement grâce à un système numérique intégré, basé sur les nouvelles technologies et l'utilisation de drones.

Le ministre a rappelé que « la diminution notable des surfaces touchées par les incendies en 2025, à 5 289 hectares, reflète l'efficacité de l'approche proactive adoptée par l'État », soit une baisse de près de 90 % par rapport à la moyenne décennale. Malgré ces progrès, il a insisté sur la vigilance face à la hausse des phénomènes météorologiques extrêmes, désormais présents jusqu'à la fin de l'année.

Le plan gouvernemental prévoit le déploiement de 140 drones pour la détection précoce, l'utilisation d'images satellitaires via l'Agence



spatiale algérienne et l'intégration de systèmes d'information géographique (SIG) pour analyser les risques et planifier les interventions. La normalisation des méthodologies d'évaluation des pertes, combinant observations sur le terrain et données numériques, garantira la fiabilité des statistiques. Sur le terrain, le Comité national sera renforcé par des comités locaux et sectoriels pour coordonner l'action, impliquer les riverains et assurer une

intervention rapide, notamment grâce à des équipes mixtes Gendarmerie-Forêts-Protection civile. Le ministre a aussi insisté sur la sensibilisation des agriculteurs et l'utilisation du satellite « Alcomsat-1 » pour soutenir la surveillance et la recherche scientifique sur les incendies.

Enfin, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné l'importance d'unifier les plateformes numériques et d'ouvrir le système aux jeunes entreprises

technologiques pour développer une prévention des incendies avancée et durable.

Avec ce dispositif high-tech inédit, l'Algérie ne se contente plus de réagir aux incendies : elle se positionne en pionnière d'une lutte préventive, où drones, satellites et données numériques deviennent les gardiens du patrimoine forestier et de la sécurité alimentaire du pays.

Abir Menasria

AGRICULTURE INSTALLATION DE LA COMMISSION NATIONALE DE PROTECTION DES FORÊTS

L'installation de la Commission nationale de protection des forêts pour l'année 2026, initiative phare visant à renforcer le dispositif national de prévention et d'intervention contre les incendies forestiers, s'est déroulée samedi dernier à Alger dans un climat solennel marqué par la présence de hauts responsables du secteur.

Cette commission a pour mission de coordonner l'ensemble des actions visant à protéger le patrimoine forestier, en intégrant les dernières innovations technologiques et une approche intersectorielle proactive.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, et s'est tenue au siège de la Direction générale des forêts (DGF), en présence de son directeur général, M. Djamel Touahria, ainsi que de représentants des différentes institutions impliquées dans la gestion et la sécurité des espaces forestiers. Des responsables militaires et civils, des experts environnementaux et des acteurs de la société civile ont également assisté à cette rencontre, soulignant l'importance stratégique de la protection des forêts pour la souveraineté environnementale et la sécurité écologique du pays.

Dans son allocution, M. Oualid a rappelé que la problématique des incendies de forêt constitue un risque majeur pour l'Algérie, en raison de la fréquence croissante des départs de feu, souvent liés aux activités humaines, et de l'impact direct des changements climatiques. Il a insisté sur la nécessité d'adopter une stratégie moderne et innovante, reposant sur la collaboration entre les différents secteurs étatiques et la mobilisation des communautés

locales. Selon lui, cette approche proactive a permis de réduire de manière significative les superficies forestières affectées lors des saisons 2024 et 2025, démontrant l'efficacité des actions entreprises. Les statistiques officielles présentées par le ministre indiquent que la superficie totale brûlée en 2025 s'élève à 5.289 hectares, dont 932 hectares hors du programme de prévention et de lutte contre les incendies. Ce chiffre représente une diminution spectaculaire de près de 90 % par rapport à la moyenne de la dernière décennie, qui avoisinait les 40.000 hectares par an. « Ces résultats sont le fruit d'un engagement total des institutions gouvernementales, en accord avec les directives des plus hautes instances du pays, mettant l'accent sur la préservation du patrimoine forestier », a précisé M. Oualid, en soulignant la coordination exemplaire entre l'Armée nationale populaire, les services de sécurité, la Protection civile, la DGF et les divers départements ministériels. Pour faire face aux défis actuels, le ministre a annoncé l'adoption d'une approche intégrée basée sur la numérisation et l'innovation. Le dispositif inclut l'utilisation de drones pour la détection rapide des départs de feu, l'exploitation d'images satellitaires en partenariat avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) afin d'évaluer avec précision les dommages et la mise en œuvre de systèmes d'information géographique (SIG) pour analyser les risques, coordonner les interventions et planifier des actions de prévention basées sur les données climatiques. La création de bases de données numériques nationales permettra également un partage d'informations efficace entre les différents secteurs concernés.

M. Oualid a insisté sur l'importance d'harmoniser les méthodes scientifiques et opérationnelles pour évaluer les pertes dues aux incendies, combinant observations de terrain, données satellitaires et analyses numériques afin de garantir la fiabilité des statistiques et la crédibilité des bilans. Il a également souligné la nécessité de créer une commission sectorielle opérationnelle chargée de superviser l'application des recommandations, d'améliorer la coopération intersectorielle et de renforcer l'implication des citoyens et des communautés locales dans les initiatives de prévention et d'alerte précoce. Le ministre a insisté sur la sensibilisation des agriculteurs à la protection de leurs exploitations et à la coopération avec l'ASAL pour l'analyse des données, tout en évoquant la possibilité d'exploiter le satellite « Alcomsat-1 » pour améliorer les communications dans les zones isolées. Il a également mis en avant le rôle des start-up spécialisées dans les technologies avancées, appelées à contribuer à la modernisation du système national de prévention des incendies.

Enfin, M. Oualid a annoncé que la campagne nationale de prévention et de lutte contre les incendies forestiers débutera officiellement le 1er mai prochain. Lors de la réunion, la DGF a présenté le bilan détaillé des incendies de 2025 et la stratégie à adopter pour 2026. Les porte-paroles de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale ont exposé leurs missions, détaillant les actions de prévention, les mesures d'alerte et les programmes de sensibilisation visant à renforcer la protection des forêts algériennes.

Amira Benhizia

TRAVAUX DU NOUVEAU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU

LE TAUX D'AVANCEMENT DÉPASSE LES 60%



La wilaya de Tizi-Ouzou s'apprête à franchir un autre pas dans le développement de ses infrastructures de santé, avec la réception prochaine du nouveau Centre hospitalo-universitaire de 500 lits. Le chantier, actuellement en cours de réalisation, qui constitue l'un des projets hospitaliers les plus ambitieux de la région, avoisine les 60% d'avancement.

EN CHIFFRES :

Plus de 1 400 personnes, dont des ingénieurs, techniciens et ouvriers, sont mobilisées sur le chantier.

Une capacité de 500 lits.

Une enveloppe de 10 milliards de dinars a été consacrée à la réalisation de cette infrastructure.

L'établissement s'étend sur une superficie de 18 hectares.

Longtemps gardé dans les tiroirs, avec le gel qu'il avait subi durant de longues années, le projet est désormais en passe de devenir réalité. Relancé officiellement à la faveur de la dernière visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait procédé à la pose de la première pierre du chantier en juillet 2024, les travaux de ce nouveau CHU enregistrent depuis une avancée remarquable. Les bâtiments ont déjà pris forme et la structure s'érige chaque jour davantage donnant à l'assiette du pôle d'excellence d'Oued Fali, un tout autre tableau. Le chantier a déjà largement franchi le cap des 50% d'avancement des travaux. Cela a été rendu possible grâce à la mobilisation de grands moyens humains et matériels par l'entreprise réalisatrice, Cosider. Le groupe national en charge du projet a, en effet, mobilisé plusieurs équipes, plus de 1 000 intervenants qui travaillent en continu en brigades pour assurer la continuité du chantier en H24, même si durant ce mois de Ramadan la cadence a été quelque peu ralentie. N'empêche que le ministre des Travaux publics en visite nocturne sur le site, la semaine dernière, a relevé avec satisfaction le bond enregistré dans le taux d'avancement. Il a, à l'occasion, incité et insisté pour accélérer davantage le rythme pour respecter l'échéance de

réception. Il faut signaler aussi que les autorités de wilaya n'ont jamais détourné l'œil sur le projet, non plus. Le wali a tenu à s'enquérir d'ailleurs personnellement du suivi, en multipliant les visites d'inspection sur le chantier, afin de veiller à la continuité du travail et surtout au maintien de la cadence mise en place pour parvenir à respecter les délais de livraison fixés à 33 mois.

UN PROJET D'ENVERGURE ET MODERNE POUR LA RÉGION

Le projet est loin d'être des moindres. D'une capacité de 500 lits, ce nouveau CHU en construction a été doté d'une autorisation d'engagement d'une enveloppe d'un peu plus de 10 milliards de DA et s'étend sur une superficie de plus de 18 hectares qui reste extensible. Retenu et lancé dans le cadre du programme national de modernisation du secteur de la santé, ce futur établissement hospitalier vise à renforcer l'offre de soins dans la région, et au-delà, mais aussi à améliorer la prise en charge des patients. Cette nouvelle structure moderne permettra de répondre à une demande croissante en services médicaux spécialisés. Le complexe comprendra en effet plusieurs pôles médicaux spécialisés, des blocs opératoires modernes, des services d'hospitalisation, ainsi que des

infrastructures dédiées à la formation et à la recherche médicale. Conçu selon des standards modernes, l'établissement devrait offrir des conditions optimales pour le traitement des patients et le travail du personnel médical. Le projet prévoit également la réalisation d'équipements annexes, notamment des installations techniques modernes, dont un système d'alimentation électrique informatisé, et d'autres espaces destinés aux services hospitaliers et à la logistique. Au-delà de sa vocation hospitalière, ce futur CHU aura aussi pour mission de

soutenir la formation des étudiants en médecine et des professionnels de la santé.

A ce titre, aux dernières nouvelles, les autorités auraient, d'ailleurs, tranché sur l'implantation de la future faculté de médecine en projet sur un site mitoyen à l'établissement dans le souci de renforcer davantage le lien avec

l'université locale. Très attendu par la population, ce nouveau Centre hospitalo-universitaire permettra surtout de désengorger l'actuel et unique CHU de la wilaya, datant de l'époque coloniale, aujourd'hui saturé, au vu de la demande croissante, malgré ses 1.000 lits. Selon l'échéance fixée, le projet de ce nouveau CHU devrait être réceptionné d'ici la fin de l'année 2026.

Djaffar Chilab

Très attendu par la population, le nouveau Centre hospitalo-universitaire permettra surtout de désengorger l'actuel et unique CHU de la wilaya, datant de l'époque coloniale, aujourd'hui saturé, au vu de la demande croissante, malgré ses 1 000 lits.

DROITS DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES LES EFFORTS DE L'ÉTAT MIS EN EXERGUE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a mis en lumière, dimanche dernier à Souk-Ahras, les efforts soutenus déployés par l'État pour garantir la protection, la promotion et l'inclusion des personnes à besoins spécifiques dans l'ensemble des domaines de la vie sociale, économique et professionnelle.

Intervenant dans la salle de conférences Miloud-Tahri, au deuxième jour de la visite de travail qu'elle effectue dans la wilaya à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques en Algérie, célébrée chaque année le 14 mars, la ministre a souligné que le gouvernement, à travers son plan d'action inspiré du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a placé au premier rang de ses priorités l'amélioration de la prise en charge de cette catégorie de la société. Elle a précisé que plusieurs programmes ont été élaborés afin de répondre aux spécificités et aux capacités physiques, intellectuelles et cognitives des personnes concernées, avec l'objectif de leur offrir de meilleures conditions d'accompagnement et d'épanouissement. Mme Mouloudji a également réaffirmé la détermination de son département à poursuivre les efforts d'accompagnement en faveur des personnes à besoins spécifiques, soulignant que ces actions traduisent l'engagement constant de l'État à



défendre leurs droits et à favoriser leur pleine participation à la vie sociale. Cette démarche s'inscrit, a-t-elle expliqué, dans le cadre d'un programme national visant à promouvoir leur intégration sociale et professionnelle, notamment dans les domaines de la santé, de la formation et de l'emploi, afin de leur permettre d'accéder à l'autonomie et de participer pleinement aux différents aspects de la vie quotidienne. La ministre a par ailleurs indiqué que le début de l'année 2026 a été marqué par plusieurs avancées significatives en faveur de cette frange de la population. Parmi celles-ci figure la publication d'un texte réglementaire portant création, organisation et gestion des établissements d'aide par le travail, placés sous la tutelle de son ministère. Ce dispositif vise à offrir aux personnes à besoins spécifiques qui ne peuvent exercer une activité dans un environnement professionnel ordinaire la possibilité de travailler

dans un cadre adapté et protégé, favorisant ainsi leur insertion sociale et professionnelle tout en renforçant leur autonomie. Dans la même dynamique, Mme Mouloudji a annoncé que son ministère s'attelle actuellement à l'élaboration de nouveaux textes réglementaires liés à la loi n°01-25 relative aux personnes à besoins spécifiques. Ces textes devraient notamment introduire des mesures facilitant l'ouverture de classes spécialisées au sein des établissements scolaires ordinaires. Ils permettront également d'encourager l'implication du secteur privé dans la création d'établissements d'enseignement et de formation dédiés aux personnes atteintes de déficience mentale. Par ailleurs, ces dispositions visent à dynamiser le rôle des comités de wilaya chargés de l'éducation spécialisée et de l'orientation professionnelle. Ces instances auront notamment pour mission de délivrer des certificats attestant de la qualité

de travailleur handicapé, un document essentiel permettant à leurs titulaires de bénéficier d'opportunités d'intégration dans le milieu professionnel ordinaire. Auparavant, la ministre avait donné, sur la place du 1er-Novembre à Souk-Ahras et aux côtés des autorités locales, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité destinée aux personnes âgées, ainsi qu'aux personnes à besoins spécifiques. Elle a également visité, à la Maison de la culture Tahar-Ouettar, une exposition présentant des produits réalisés dans le cadre du programme « Famille productive ». À cette occasion, Mme Mouloudji a insisté sur l'importance de soutenir les initiatives locales et de promouvoir les activités génératrices de revenus, notamment celles portées par les femmes. Dans ce même esprit, la ministre a supervisé la signature d'une convention de partenariat entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Souk-Ahras et la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Cet accord vise à assurer la formation de femmes productives dans plusieurs spécialités artisanales, contribuant ainsi à renforcer leurs compétences et à améliorer leurs perspectives d'intégration dans la vie économique. Mme Mouloudji a également procédé à l'installation de quinze personnes appartenant à cette catégorie sociale dans des postes permanents relevant du secteur de l'éducation. Les personnes à besoins spécifiques prises en charge dans les établissements relevant du secteur de la solidarité nationale devaient être conviées, dimanche soir, à un iftar collectif organisé à la résidence d'hôtes de la wilaya dans une ambiance de solidarité et de partage.

Cheklat Meriem

ONAAPH

PLUS DE 100 000 BÉNÉFICIAIRES PAR AN DU DISPOSITIF D'APPAREILLAGE EN ALGÉRIE

Chaque année, en Algérie, plus de 100 000 personnes à besoins spécifiques bénéficient de prothèses et d'équipements adaptés, un dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de soutien et d'inclusion des personnes en situation de handicap. C'est ce qu'a indiqué, samedi dernier, Mohamed Moudi, directeur général de l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH). Dans un entretien accordé à l'Algérie Presse Service (APS), M. Moudi a indiqué que ces réalisations placent aujourd'hui l'Algérie parmi les pays ayant développé un système structuré d'accompagnement dans ce domaine. À l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, il a indiqué que plus de 100 000 personnes bénéficient chaque année de prothèses et d'accessoires fournis par l'Office. L'établissement assure la gestion et la distribution d'équipements médicaux destinés aux personnes souffrant notamment de handicaps moteurs, auditifs ou visuels. Il fournit des prothèses orthopédiques, des aides à la mobilité et divers dispositifs visant à améliorer le confort physique et l'autonomie des bénéficiaires, tout en assurant leur maintenance et leur suivi technique. Les chiffres témoignent d'une progression notable. En 2025, 118 491 personnes ont bénéficié de prothèses et d'accessoires, soit une hausse de 18 % par rapport à l'année précédente, signe d'une montée en puissance des capacités de production et de distribution de l'Office. Afin de rapprocher ses services des citoyens, l'ONAAPH a également déployé une approche de

terrain. Des équipes pluridisciplinaires, composées de médecins et de techniciens spécialisés, collaborent avec les services des Caisses de sécurité sociale pour prendre en charge les personnes à besoins spécifiques dans certaines wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux où les infrastructures de l'Office restent limitées. Cette initiative a permis la prise en charge de 475 personnes au cours de l'année écoulée, leur évitant ainsi des déplacements longs et coûteux vers les centres spécialisés. Parallèlement, l'Office poursuit la modernisation de ses capacités de production. Selon Mohamed Moudi, la mise à niveau des unités techniques a permis d'améliorer la qualité des prothèses tout en réduisant les délais de livraison, répondant ainsi plus efficacement aux besoins croissants des patients.

UN FUTUR CENTRE POUR LES PROTHÈSES PÉDIATRIQUES

Dans cette dynamique, l'ONAAPH travaille également sur plusieurs projets structurants. Parmi eux figure la création d'un centre national dédié aux prothèses pédiatriques, une structure spécialisée qui devrait permettre le suivi d'environ 3 000 enfants chaque année. Ce centre offrira non seulement une prise en charge technique adaptée, mais également un accompagnement psychologique destiné aux jeunes patients et à leurs familles. L'Office s'oriente aussi vers une transformation numérique progressive de ses services. Un projet de base de données digitale consacrée aux produits et aux besoins en appareillage

est en cours d'élaboration afin d'améliorer la planification des programmes futurs et d'anticiper les demandes en matière de prothèses et d'accessoires. Dans la même logique, l'ONAAPH développe la digitalisation du processus de prise de mesures pour la fabrication et l'adaptation des prothèses, une évolution technologique destinée à gagner en précision, à réduire les délais et à augmenter les capacités de production. Autre avancée notable : le lancement de la fabrication locale de fauteuils roulants manuels, une initiative qui vise à renforcer l'autonomie industrielle du secteur et à répondre plus rapidement aux besoins des bénéficiaires. La modernisation concerne également les ressources humaines. Une académie de formation spécialisée a été ouverte à Constantine, avec pour mission de renforcer les compétences des techniciens et des professionnels impliqués dans la fabrication et l'installation des prothèses. Enfin, l'Office a franchi une nouvelle étape dans la digitalisation de ses services avec le lancement, en janvier dernier, de la plateforme numérique « Amelouna », qui permet aux bénéficiaires de prendre leurs rendez-vous à distance, réduisant ainsi les contraintes liées aux déplacements et aux procédures administratives. Derrière ces chiffres et ces programmes, une réalité se dessine : celle d'un dispositif qui cherche progressivement à conjuguer innovation technologique, proximité territoriale et accompagnement social, afin d'améliorer concrètement la qualité de vie des personnes à besoins spécifiques à travers les pays.

Amira Benhizia

PRÉPARATIFS DE L'AÏD EL-FITR

SUIVI DU SYSTÈME DE PERMANENCE ET DE LA GARANTIE D'UNE REPRISE NORMALE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé dimanche à Alger une réunion de coordination avec les directeurs régionaux du commerce afin de finaliser les préparatifs liés à l'Aïd El-Fitr, a indiqué un communiqué.

Cette rencontre, à laquelle ont également pris part plusieurs cadres de l'administration centrale, a permis d'examiner les mesures mises en place pour garantir la disponibilité des produits de consommation courante sur le marché durant cette période de forte demande.

À cette occasion, les directeurs régionaux ont présenté les dispositifs déployés dans leurs wilayas respectives, notamment le programme de permanence des commerçants. Celui-ci prévoit l'ouverture continue de plusieurs activités essentielles, en particulier



les boulangeries, les épiceries et les services indispensables.

Dans ce contexte, Amel Abdellatif a insisté sur l'importance d'une présence active sur le terrain et d'un suivi rigoureux du dispositif de permanence, afin d'assurer le bon

déroulement de l'activité commerciale pendant et après cette fête religieuse. Elle a également appelé à renforcer la coordination avec l'ensemble des acteurs concernés.

La ministre a par ailleurs salué «

l'attitude responsable démontrée par les commerçants et leur soutien aux consommateurs lors des fêtes et des occasions spéciales ».

Elle a également souligné l'importance de promouvoir l'utilisation de l'application numérique Morafik Com, présentée comme un outil digital fiable permettant aux citoyens de localiser facilement les commerçants assurant la permanence, tout en encourageant la culture du signalement en cas de dysfonctionnement. S'agissant des marchés de fruits et légumes, la ministre a instruit les responsables de la société Magros de veiller à l'ouverture de l'ensemble

des marchés régionaux et à la mise en place de toutes les conditions organisationnelles nécessaires durant toute la période de l'Aïd El-Fitr, conclut le communiqué.

Amira Benhizia

DIVERSIFICATION DES SOURCES D'ALIMENTATION EN EAU

APPEL À L'EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a appelé, dimanche à Chlef, les responsables et cadres du secteur à intensifier les efforts visant à exploiter et valoriser les ressources en eaux souterraines, tout en diversifiant les sources d'alimentation en eau potable (AEP), afin de mieux faire face aux défis posés par les changements climatiques et la raréfaction des ressources hydriques.

S'exprimant à l'issue d'un exposé consacré à la situation du secteur de l'hydraulique dans la wilaya, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, le ministre a exhorté les cadres locaux à optimiser l'exploitation des nappes souterraines et à réhabiliter les puits existants. Cette démarche, a-t-il souligné, doit s'inscrire parallèlement à l'utilisation des ressources hydriques conventionnelles ainsi qu'au recours aux eaux produites par les stations de dessalement. Selon M. Derbal, cette approche permettra de diversifier les sources d'approvisionnement en eau et de contribuer à réduire le déficit en ressources hydriques auquel font face plusieurs régions du pays.

Le ministre a rappelé, dans ce contexte, que les pouvoirs publics ont adopté un plan stratégique clair pour faire face aux répercussions des changements climatiques et à la pression croissante sur les ressources en eau. Ce plan repose notamment sur l'allocation d'importantes enveloppes financières destinées à la réalisation de stations de pompage, d'installations d'épuration des eaux usées, ainsi qu'à la construction de barrages lorsque les conditions techniques le permettent. Il a également souligné



que le programme national comprend la mise en place de plusieurs stations de dessalement d'eau de mer le long du littoral, une initiative décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de renforcer durablement les capacités nationales de production d'eau potable. Par ailleurs, M. Derbal a salué les efforts consentis par les autorités locales pour assurer la continuité de l'alimentation en eau potable dans la wilaya de Chlef, malgré la crise récemment enregistrée à la suite d'une hausse de la turbidité de l'eau et de l'arrêt temporaire de la station de dessalement.

À ce titre, il a rappelé les mesures prises par son département pour faire face à cette situation, notamment l'équipement du barrage de Sidi Yakoub d'une station flottante, destinée à être mobilisée dans ce type de circonstances afin de garantir l'approvisionnement en eau des citoyens. Le ministre a également insisté sur la nécessité d'achever les projets en cours dans les délais contractuels, tout en veillant au respect des normes techniques en vigueur. Il a, dans ce cadre, appelé à inscrire de nouvelles opérations

de développement à moyen et long terme, capables de répondre aux attentes des citoyens et d'accompagner les besoins croissants en eau.

Il a en outre plaidé pour une meilleure valorisation des infrastructures hydrauliques existantes, à travers leur entretien régulier et leur équipement adéquat. Il a également mis l'accent sur l'importance de la réutilisation des eaux usées épurées, considérées aujourd'hui comme une ressource hydrique alternative susceptible de contribuer à la préservation des ressources conventionnelles.

Lors de sa visite à la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Mainis, dans la commune de Ténès, le ministre a suivi un exposé détaillé sur les capacités de production de cette installation stratégique. Il a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'assurer une production stable et régulière afin de garantir l'alimentation des citoyens en eau potable sans perturber le programme de distribution. M. Derbal a également souligné l'importance de la réalisation d'un bassin de décantation au niveau de la station, afin de réduire les problèmes liés à la turbidité de l'eau, appelant au lancement rapide de ce projet.

Au cours de sa visite, le ministre de l'Hydraulique a également inspecté le projet de station d'épuration des eaux usées de la commune de Chettia, ainsi que le projet de réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine du Moyen Chelif. Ce projet devrait permettre d'élargir les superficies agricoles irriguées, tout en apportant un soutien significatif aux agriculteurs et au développement du secteur agricole dans la région.

Cheklat Meriem

UN DES PLUS GRANDS PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS DE DROGUE LE MAROC AU CŒUR D'UN SYSTÈME CRIMINEL TRANSNATIONAL

Derrière les discours officiels sur la coopération régionale et la lutte contre la criminalité transnationale, une réalité bien plus sombre se dessine en Méditerranée occidentale.

Depuis plusieurs années, des rapports internationaux pointent le rôle central du Maroc dans la production et la diffusion de cannabis à grande échelle, transformant progressivement ce trafic en un phénomène économique et sécuritaire majeur qui dépasse largement les frontières du royaume. Selon les données publiées par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Maroc demeure l'un des plus importants producteurs mondiaux de résine de cannabis. La production annuelle est estimée entre 2 500 et 3 000 tonnes, une quantité colossale qui alimente un réseau de distribution étendu reliant l'Afrique du Nord, l'Europe et parfois d'autres régions du monde. Au fil des décennies, la culture et le trafic de cannabis ont progressivement évolué. Ce qui était autrefois perçu comme une activité criminelle marginale s'est transformé en une économie parallèle profondément enracinée dans certaines régions du nord du pays, notamment dans les zones montagneuses du Rif. Les rapports internationaux évoquent régulièrement le rôle du Makhzen, terme désignant l'appareil politico-administratif du pouvoir marocain. Selon plusieurs analyses critiques, la tolérance prolongée à l'égard de cette activité aurait permis l'émergence d'un système où production, transport et distribution s'inscrivent dans



des réseaux structurés, parfois protégés par des complicités locales ou des zones de non-droit.

Les données issues du rapport EU Drug Market 2025, publié par l'Agence de l'Union européenne sur les drogues, confirment l'ampleur du phénomène. Les autorités européennes ont procédé ces dernières années à la saisie d'environ 551 tonnes de résine de cannabis, tandis que plus de 265 000 opérations policières ont permis d'intercepter diverses drogues sur le continent.

Dans une proportion significative de ces saisies, le cannabis d'origine marocaine représente la part dominante. Les routes du trafic sont relativement bien identifiées. Les cargaisons quittent généralement les côtes nord du Maroc pour rejoindre l'Europe via la péninsule Ibérique, notamment l'Espagne, qui constitue l'un des principaux points d'entrée du trafic.

En 2021, les autorités espagnoles ont saisi près de 672 tonnes de résine de cannabis provenant du Maroc. Un chiffre qui illustre l'ampleur logistique de ces réseaux et la capacité de production massive dont ils disposent.

On peut aussi noter les analyses publiées dans l'European Drug Report 2025, ainsi

que dans le Global Organized Crime Index 2025, qui révèlent que ces réseaux ne reposent plus sur des structures artisanales.

Ils s'appuient désormais sur des routes maritimes sophistiquées, des intermédiaires logistiques dans plusieurs pays européens, des systèmes financiers clandestins pour le blanchiment des profits et surtout des organisations criminelles transnationales.

Autrement dit, on ne parle plus simplement de trafiquants isolés, mais d'un écosystème criminel international capable de déplacer des tonnes de stupéfiants tout en contourant les dispositifs de surveillance.

UNE ÉCONOMIE PARALLÈLE SOLIDEMENT ENRACINÉE

Dans ce sens et pour comprendre l'ampleur du narcotrafic en provenance du Maroc, il faut, en effet, passer au peigne fin l'économie informelle qui structure une partie du nord du pays. Dans cette région, la culture du cannabis ne relève plus seulement d'une activité marginale ou clandestine. Elle constitue, dans certains territoires, l'un des piliers d'une économie parallèle qui irrigue des dizaines de milliers de foyers.

Les chiffres avancés par l'Organisation des Nations unies sont éloquentes. La culture du cannabis au Maroc s'étend sur près de 37 000 hectares, une superficie comparable à celle d'une région agricole européenne. Cette production fait vivre près de 140 000 familles, concentrées essentiellement dans les zones montagneuses du nord du royaume.

Ce simple constat révèle l'ampleur du phénomène. Lorsqu'une activité illicite nourrit directement autant de ménages et structure l'économie locale, elle cesse d'être un simple trafic criminel pour devenir une réalité socio-économique

profondément ancrée. Une situation qui soulève inévitablement des interrogations sur la tolérance, voire la complaisance, dont elle a bénéficié pendant des décennies.

Dans ce contexte, la culture du cannabis apparaît moins comme une déviance isolée que comme un système toléré de facto, où l'économie informelle se mêle aux équilibres politiques et territoriaux. De plus, les tendances observées ces dernières années confirment cette évolution préoccupante. Le Global Organized Crime Index 2025 souligne en effet que le crime organisé connaît une progression notable au Maroc, notamment dans les secteurs liés au trafic de stupéfiants.

Les réseaux criminels ont considérablement modernisé leurs méthodes. Ils utilisent aujourd'hui des circuits logistiques transnationaux, des plateformes financières clandestines pour blanchir les profits et des routes maritimes et terrestres multiples afin de contourner les contrôles.

UNE MENACE RÉGIONALE

Mais les conséquences de ce phénomène ne se limitent pas aux frontières marocaines. Elles s'étendent désormais à l'ensemble de la région du Maghreb et au-delà.

L'Algérie figure parmi les pays directement exposés à cette pression croissante du narcotrafic. Pour les autorités algériennes, les tentatives répétées d'introduction de stupéfiants à travers la frontière ouest constituent une menace directe pour la sécurité nationale, notamment en raison de leur impact potentiel sur la jeunesse. Selon les données communiquées par le ministère de la Défense nationale, les unités de l'Armée nationale populaire ont déjoué de nombreuses tentatives d'infiltration de drogue au cours de l'année 2025.

G. Salah Eddine

AHMED MIZAB, EXPERT EN QUESTIONS SÉCURITAIRES ET STRATÉGIQUES, À L'APS :

«LE MAKHZEN FOURNIT UNE COUVERTURE À CE TRAFIC ET EN CRÉE LES CONDITIONS PROPICES À SA PÉRENNITÉ»

Le trafic de drogue en provenance du Maroc n'est plus un simple problème de contrebande. Selon l'expert en sécurité et stratégie Ahmed Mizab, il constitue aujourd'hui un véritable facteur de déstabilisation régionale, mêlant criminalité organisée, financement d'activités terroristes et pressions économiques sur les pays voisins. Dans un entretien accordé à l'APS, M. Mizab a insisté sur la nécessité de dépasser le cadre d'une approche traditionnelle. « Le phénomène n'est pas limité à la contrebande classique », explique-t-il. « Il s'agit d'un système intégré, où le trafic de cannabis sert à alimenter des réseaux criminels et à soutenir des activités terroristes. »

Les rapports internationaux, notamment ceux de l'ONU, placent le Maroc parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux de résine de cannabis. Une production massive qui nourrit un véritable marché transnational. Selon M. Mizab, cette économie parallèle s'est transformée en ce qu'il appelle « l'économie de la drogue », un mécanisme capable d'affecter directement les structures économiques et sociales de toute la région. Pour illustrer l'ampleur et la sophistication de ces réseaux, l'expert évoque les saisies en



Espagne de sous-marins sans équipage utilisés pour transporter la drogue, ou encore l'armement de groupes mafieux pour sécuriser les opérations. Ces exemples témoignent d'un degré d'organisation inédit et d'un danger réel, qui dépasse de loin le cadre des trafics locaux.

Ahmed Mizab souligne également la convergence préoccupante entre trafic de drogue et terrorisme. « Les deux phénomènes sont désormais imbriqués », précise-t-il. « Les profits issus du cannabis financent des groupes terroristes et alimentent des activités subversives, faisant de ce commerce illicite un levier stratégique à l'échelle régionale. »

Les effets sociaux sont tout aussi alarmants. La jeunesse est la cible privilégiée de ces réseaux, avec des conséquences directes sur la santé mentale, le comportement et le système de valeurs des sociétés. M. Mizab met en garde : « La diffusion de ces substances corrompt les liens sociaux et contribue à l'augmentation des indices criminels. » La sophistication des opérations est frappante. Drones, véhicules sous-marins et petites plateformes aériennes permettent de franchir les frontières avec une précision quasi industrielle. Ces activités ne sont pas le fait d'acteurs isolés : elles

s'inscrivent dans un système organisé offrant protection et infrastructures adaptées. Selon l'expert, le régime du Makhzen joue un rôle central dans la perpétuation de ce trafic. Des rapports onusiens et espagnols révèlent l'existence d'infrastructures logistiques dédiées, incluant de petits aéroports pour le transport des cargaisons, utilisés comme leviers de pression politique et économique sur certains pays, y compris l'Espagne. La drogue devient ainsi un instrument stratégique, intégré aux problématiques de l'émigration clandestine et à des mécanismes de chantage régional.

« Ce qui se passe aujourd'hui n'est plus simplement du trafic de drogue », conclut Ahmed Mizab. Il s'agit d'un système criminel complet, aux dimensions sécuritaire, économique et politique, qui menace directement la stabilité de toute la région et appelle à une réponse coordonnée et stratégique. Pour la région du Maghreb et l'Europe, la question dépasse le contrôle des cargaisons : il s'agit de rompre les chaînes d'influence et de financement, d'investir dans la prévention sociale et de renforcer la coopération sécuritaire à un niveau stratégique. Ignorer cette dimension, c'est permettre au système de se reproduire, aggravant la fragilité des sociétés et la vulnérabilité des jeunes face à des réseaux dont l'ampleur et la sophistication défient les mécanismes classiques de régulation et de sécurité.

Abir Menasria

JOURNÉE DE LA CULTURE PALESTINIENNE

L'AMBASSADE DE LA PALESTINE À ALGER REND HOMMAGE À MAHMOUD DARWICH

L'ambassade de l'État de Palestine en Algérie a célébré, vendredi dernier à Alger, la Journée de la culture palestinienne, coïncidant avec l'anniversaire de la naissance du poète de la cause palestinienne Mahmoud Darwich (1941-2008) à travers un programme riche en activités culturelles et artistiques visant à promouvoir l'identité nationale et le patrimoine culturel palestiniens.

Placée sous le slogan « Notre culture, notre histoire... la Palestine, notre patrie », cette rencontre a rassemblé des membres de la communauté palestinienne, ainsi que des étudiants palestiniens résidant en Algérie. La soirée a été marquée par des prestations vocales et musicales inspirées du patrimoine palestinien, notamment des danses traditionnelles de dabkeh et des chants populaires mawawil, ainsi que par la présentation de plats traditionnels de la cuisine palestinienne. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Fayez Abu Alta, a exprimé sa joie de célébrer cette



journée culturelle, adressant ses remerciements et sa profonde reconnaissance à l'Algérie, à ses dirigeants, à son gouvernement et à son peuple pour leur soutien constant à la cause palestinienne. Il a souligné, à cette occasion, le rôle déterminant joué par les poètes, écrivains et intellectuels palestiniens, ainsi que par de nombreux intellectuels arabes dans la préservation de l'identité nationale et du patrimoine culturel palestiniens face

aux tentatives visant à effacer cette identité.

Selon lui, l'engagement de ces figures intellectuelles a permis de préserver et de transmettre la culture palestinienne aussi bien dans les territoires palestiniens que dans la diaspora, tout en renforçant l'attachement aux droits nationaux, aux valeurs et aux traditions du peuple palestinien. De son côté, le président de l'Union générale des écrivains palestiniens

(section d'Algérie), Hussein Abou Al-Nadjaa, a évoqué le rôle historique des écrivains et intellectuels palestiniens dans la sauvegarde des composantes de l'identité nationale et du patrimoine culturel, ainsi que dans la lutte contre les tentatives de désinformation et d'appropriation de ces éléments culturels. La soirée a également été ponctuée par une exposition consacrée au patrimoine vestimentaire palestinien, présentant divers modèles de costumes et de bijoux traditionnels. Des lectures poétiques inspirées des œuvres de Mahmoud Darwich ont également été proposées au public.

L'événement a été enrichi par la projection d'un court métrage retraçant le parcours et le combat du célèbre poète palestinien. Par ailleurs, plusieurs créateurs et créatrices palestiniens résidant en Algérie, actifs dans les domaines de la littérature, de la poésie, de la musique et de l'édition, ont été honorés en reconnaissance de leurs contributions à la préservation et à la promotion de la culture palestinienne.

Cheklat Meriem

OUVERTURE DES PREMIÈRES JOURNÉES INTELLECTUELLES ET RELIGIEUSES "DANS LES JARDINS DU RAMADHAN" À MASCARA

La première édition des journées intellectuelles et religieuses intitulées "Dans les jardins du Ramadhan" a été inaugurée, hier à la Maison de Culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, à l'occasion de la commémoration des dix derniers jours du mois sacré et de la nuit bénie de Leilat El-Kadr. La première journée de cette manifestation, organisée à l'initiative du bureau de wilaya de l'Association "El-Maali" pour les sciences et l'éducation, en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que la Maison de la Culture, a été marquée par une conférence intitulée "Leilat El-Kadr et ses mérites", animée par l'imam, professeur et membre de ce bureau, Mohamed Bousla. Le programme de cette édition, qui se déroule sur quatre jours, comprend plusieurs conférences abordant différents thèmes liés à des événements survenus pendant le mois de jeûne. Ces interventions seront animées par des imams de mosquées et des cadres de la direction possibles. Par ailleurs, un concours de récitation et de psalmodie du Saint Coran sera organisé au profit de 50 participants issus de plusieurs écoles d'enseignement coranique relevant des mosquées du chef-lieu de wilaya, a indiqué à l'APS le

président du bureau de wilaya de l'Association "El-Maali", Abdelaziz Chentouf. A cette occasion, une exposition

de livres religieux, ainsi que des chants et des madihs religieux interprétés par la troupe « Chabab Al-Maârifa » relevant du même

bureau de wilaya sont également programmés.

APS

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Horaires de prières (Alger et ses environs)

Fajr :	05h30
Dohr :	12h56
Asr :	16h22
Maghreb :	18h57
Icha :	20h23

HADITH :
D'après notre mère
Aïcha (qu'Allah
soit satisfait d'elle) :
« Le Prophète ﷺ
cherchait la Nuit
du Destin dans les
dix derniers jours, en
particulier les nuits
impaires. »

RAPPORTÉ PAR
BOUKHARI ET MOUSLIM

HISTOIRE DU PROPHÈTE MOHAMMED (QUE LE SALUT SOIT SUR LUI)

2^e PARTIE

Après avoir reçu la révélation, le Prophète Mohammed (que le salut soit sur lui) commença à prêcher l'islam en secret, craignant les persécutions des Qouraysh. À La Mecque, l'omniprésence de l'idolâtrie et du polythéisme rendait impossible une prédication publique. Il invita donc d'abord sa famille et ses proches sincères à croire en l'unicité de Dieu.

Khadija, Zayd ibn Haritha, Ali ibn Abi Talib et Abou Bakr furent parmi les premiers. Grâce au soutien d'Abou Bakr, d'autres compagnons rejoignirent progressivement l'islam, qui commença à se répandre dans la ville.

Après trois ans de prédication discrète, une révélation ordonna au Prophète de proclamer publiquement son message. Il appela ses proches et les tribus de Qouraysh depuis le mont Safa, mais elles se moquèrent de lui. Protégé par son oncle Abou Talib, il poursuivit sa mission malgré un boycott de trois ans visant à isoler les musulmans, interdisant tout commerce ou mariage avec eux. Ce siège prit fin après des négociations, laissant le Prophète et ses



compagnons libres de poursuivre leur appel. La perte de Khadija et d'Abou Talib, ses soutiens les plus fidèles, marqua l'Année du chagrin. Le Prophète encouragea ses compagnons à émigrer à Habacha pour échapper aux persécutions, vers un roi juste où nul n'était lésé. Quatre-vingt-trois musulmans entreprirent ainsi la première émigration de l'islam.

Les Qouraysh, informés, envoyèrent

Abdoullah ibn Abi Rabi'ah et Amr ibn al-As offrir des présents au roi Nagechi pour faire revenir les émigrants, mais il refusa. Ja'far ibn Abi Talib prit alors la parole, expliquant que les musulmans suivaient le chemin de la droiture et récitant le début de la sourate Meriem. Ému, Nagechi refusa de livrer les musulmans et renvoya les présents des Qouraysh.

Le lendemain, après avoir entendu les Qouraysh contester leur interprétation concernant Aïssa (paix sur lui), Nagechi crut les musulmans et les protégea, rendant les émissaires aux Qouraysh. Mais la persécution contre ceux restés à La Mecque continua et cela devenait insoutenable.

Malgré ces épreuves, l'islam continua de se répandre à La Mecque. Les persécutions poussèrent finalement le Prophète et ses compagnons à émigrer vers Yathrib (Médine) en 622, événement historique connu sous le nom de l'Hégire, point de départ d'une nouvelle étape pour la communauté musulmane.

À SUIVRE

Espace CUISINE



Le menu du jour

Croquet (Krokant)

Le croquet est un gâteau ancien qui évoque les souvenirs et les arômes des maisons de nos grands-parents. Sa texture croquante et sa douceur délicate rappellent les moments chaleureux en famille.

INGRÉDIENTS

- 1 mesure d'œufs (généralement 3 à 4 œufs selon la taille).
- 1 mesure de sucre cristallisé.
- 1 mesure d'huile végétale.
- 1 cuillère à soupe de vanille.
- 1 sachet et demi de levure chimique (15 g).
- Farine (pour ramasser la pâte).
- Zeste de citron (facultatif, pour le parfum).
- Décoration : 1 jaune d'œuf + 1 cuillère à café de café soluble (Nescafé) ou de cacao.

PRÉPARATION

- 1. Le mélange :** Dans un grand bol, battez les œufs avec le sucre et la vanille (et le zeste) jusqu'à ce que le sucre fonde légèrement.
- 2. L'huile :** Versez l'huile progressivement tout en continuant de mélanger.
- 3. La pâte :** Ajoutez la levure chimique, puis incorporez la farine petit à petit. Mélangez à la main jusqu'à obtenir une pâte souple et légèrement collante (ne la séchez pas trop avec la farine pour que le croquant ne soit pas dur).
- 4. Le façonnage :** Huilez vos mains. Divisez la pâte en 2 ou 3 morceaux et formez de longs boudins. Disposez-les sur une plaque de cuisson chemisée de papier sulfurisé. Aplatissez-les légèrement sur le

dessus.

- 5. La dorure :** Mélangez le jaune d'œuf avec le café (ou cacao). Badigeonnez le dessus des boudins. À l'aide d'une fourchette, tracez des traits ondulés pour la décoration.
- 6. La cuisson :** Enfourez à 180°C pendant environ 20 à 25 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Astuce :

Si vous les aimez très croquants, remettez les tranches sur la plaque et repassez-les au four 2-3 minutes sur chaque face pour les faire dorer sur les côtés.



- 7. La découpe :** Dès la sortie du four, coupez les boudins en tranches diagonales pendant qu'ils sont encore chauds.

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien





AVANT LE DÉBUT DU JEÛNE ! LES 5 ERREURS À ÉVITER

À l'approche du Ramadan, beaucoup cherchent à « bien faire » pour préparer leur corps au jeûne.

certaines habitudes adoptées dans les jours ou semaines précédant le mois sacré peuvent avoir l'effet

est l'un des principaux facteurs de malaise pendant le Ramadan, surtout chez les personnes actives ou vivant dans des climats chauds. Boire régulièrement dans les semaines précédentes permet d'optimiser les réserves hydriques de l'organisme.

inverse : fatigue accrue, maux de tête, troubles digestifs ou baisse de concentration. Des études scientifiques récentes montrent que la phase de préparation est déterminante pour permettre à l'organisme de s'adapter en douceur au changement de rythme alimentaire et hydrique. Voici les principales erreurs à éviter avant le début du

Ramadan, à la lumière des données scientifiques les plus récentes.

Trop manger « pour faire des réserves »

C'est l'une des erreurs les plus fréquentes. À l'idée du jeûne, certains augmentent fortement leurs portions, en particulier d'aliments gras ou sucrés. Or, les études montrent que le corps ne stocke pas efficacement les calories en prévision d'un jeûne prolongé, mais qu'un excès alimentaire peut perturber la digestion et la glycémie. Une revue publiée en 2024 dans Nutrition Reviews souligne que les variations brutales des apports énergétiques avant le Ramadan sont associées à plus de troubles digestifs durant les premières semaines de jeûne. Mieux vaut stabiliser son alimentation, plutôt que la surcharger.

Négliger l'hydratation avant le Ramadan

Autre erreur classique : attendre le début du Ramadan pour penser à boire davantage. Pourtant, l'état d'hydratation avant le jeûne joue un rôle clé dans la tolérance aux longues heures sans eau, notamment pour prévenir maux de tête, fatigue et baisse de vigilance. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle que la déshydratation

cessent complètement de bouger avant même le début du Ramadan. Pourtant,

Arrêter toute activité physique trop tôt

Par crainte de la fatigue, certains

l'activité physique modérée facilite l'adaptation métabolique et aide à maintenir la masse musculaire. Les recommandations de l'OMS pour le Ramadan

encouragent une activité régulière et adaptée, comme la marche ou les exercices doux. À l'inverse, une sédentarité brutale peut favoriser la prise de poids et la baisse d'énergie dès les premiers jours de jeûne.

Ignorer ses besoins de santé spécifiques

Enfin, l'erreur la plus risquée consiste à ignorer ses propres fragilités. Diabète, maladies cardiovasculaires, troubles digestifs ou

prise de médicaments nécessitent une préparation personnalisée. Les études montrent que les complications pendant le Ramadan concernent surtout les personnes n'ayant pas adapté leur alimentation ou leur rythme en amont. Les experts recommandent un avis médical avant le jeûne pour les personnes à risque.

Bien se préparer, c'est éviter les excès

Le Ramadan n'est pas une épreuve physique à « encaisser », mais une période d'adaptation progressive. En évitant ces erreurs courantes, il est possible de vivre le jeûne avec plus de confort, d'énergie et de sérénité, tout en respectant ses capacités physiologiques.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU

021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA

021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN

021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS

021.93.11.90

CHU BAINEM

021.81.61.13

CHU KOUBA

021.58.90.14

AMBULANCES

021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ

021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

021.68.55.00

SERVICE DES EAUX

021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE

021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA

021.63.80.62

GENDARMERIE

021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE

021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)

021.28.11.12

Air France

021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV

021.42.33.11/12

SNTF

021.76.83.65/
73.83.67

SNTR

021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton

021.37.77.77

Hôtel Mercure

021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi

021.74.82.52

Hôtel Hilton

021.21.96.96

Hôtel Sofitel

621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

LIGA/FC BARCELONE

LES GRANDES PROMESSES DE LAPORTA APRÈS SA RÉÉLECTION !

Dimanche dernier, la France vivait au rythme des élections municipales. Mais en Catalogne, l'attention était également tournée vers un autre scrutin très attendu : l'élection du futur président du FC Barcelone. Si les enjeux politiques étaient évidemment bien plus importants dans l'Hexagone, ce vote au sein du club blaugrana a suscité une grande médiatisation en Espagne.

Cette journée électorale coïncidait d'ailleurs avec la large victoire du Barça contre le Sevilla FC (5-2). Parallèlement au succès sportif, les regards étaient tournés vers les urnes afin de savoir qui de Joan Laporta ou de Victor Font prendrait la tête du club jusqu'en 2031. Finalement, comme sur le terrain quelques heures plus tôt, le verdict a été net. Sans réelle surprise, Joan Laporta poursuivra son aventure à la tête du club catalan. Déjà président entre 2003 et 2010 puis depuis 2021, le dirigeant de 65 ans a été réélu pour un troisième mandat avec une large avance : 68,47 % des voix (résultat provisoire avec 75 % des bulletins dépouillés), contre 29,52 % pour Victor Font. Une victoire très claire qui confirme la confiance des socios envers l'un des présidents les plus titrés de l'histoire du club.

Très apprécié au sein du vestiaire et soutenu par l'entraîneur Hansi Flick, présent au bureau de vote après la rencontre, Laporta a célébré son succès

dans une ambiance festive. Entouré de plusieurs dirigeants et membres du club, dont Deco et Bojan Krkić, il a même marqué la soirée par une danse qui pourrait rapidement devenir emblématique pour les supporters blaugranas.

Profitant de l'euphorie de la victoire, le président réélu a ensuite pris la parole pour tracer les grandes lignes de son nouveau mandat.

«CE RÉSULTAT NOUS REND INARRÊTABLES»

Face à une foule enthousiaste, Joan Laporta a d'abord tenu à remercier les membres du club et tous ceux qui ont participé à cette élection :

« Un grand merci à ce merveilleux club où les socios peuvent encore voter pour élire leur président, ce qui est unique au monde. Je tiens à saluer tous les membres qui ont participé à cette fête marquée par le civisme et l'esprit barcelonais. Merci également aux collaborateurs qui ont rendu cet événement possible, ainsi qu'au comité présidé par Rafael Yuste. Je remercie aussi l'ensemble des dirigeants, notamment Hansi Flick, Deco, Bojan et les responsables des différentes équipes, ainsi que tous ceux qui ont participé à cette campagne. »

Porté par cet important soutien, Laporta n'a pas hésité à afficher de grandes ambitions pour l'avenir. Le président catalan souhaite

poursuivre la dynamique engagée ces dernières années, notamment sur le plan sportif et économique. Parmi les priorités : finaliser la rénovation du Camp Nou dans le cadre du projet Espai Barça, consolider le redressement financier du club et renforcer l'effectif, avec notamment l'objectif de recruter un attaquant de classe mondiale lors des prochains mercatos.

« Les socios ont choisi l'unité plutôt que la confrontation. Ils soutiennent ce que nous faisons : terminer le Camp Nou et poursuivre le projet Espai Barça. Ce résultat est clair et nous donne une force immense, au point de nous rendre inarrêtables. Nous continuerons à défendre le Barça contre tout et contre tous. Nous allons consolider la reprise économique et faire en sorte que le club appartienne toujours à ses membres. Les supporters ont demandé de terminer le stade, de poursuivre la croissance financière et de rendre l'équipe encore plus compétitive, tout en continuant à s'appuyer sur La Masia, qui reste au cœur de notre projet sportif. »

Si l'enthousiasme est réel après cette large victoire

électorale, le plus difficile commence désormais pour Joan Laporta. Le dirigeant devra transformer ses promesses en résultats concrets d'ici 2031. Parmi les attentes majeures des supporters figure notamment un retour au sommet de l'Europe : le club

catalan n'a plus remporté la UEFA Champions League depuis 2015. Durant les cinq prochaines années, Laporta aura donc la lourde mission de redonner au Barça une place de premier plan sur la scène continentale.

A.Amine



TENNIS

Sabalenka prend sa revanche sur Rybakina pour un premier titre à Indian Wells

Enfin. La n°1 mondiale Aryna Sabalenka a pris sa revanche sur Elena Rybakina, qui l'avait battue en finale de l'Open d'Australie en janvier, pour décrocher un premier titre au tournoi WTA 1000 d'Indian Wells (Californie, États-Unis).

Sabalenka (27 ans), qui avait servi pour la rencontre à 5-4 dans le troisième set, a sauvé une balle de match lors du tie-break décisif avant de l'emporter 3-6, 6-3, 7-6 (8/6) contre la Kazakhstanaïse de 26 ans. La Bélarusse décroche ainsi un premier titre dans le désert californien après deux défaites en finale, l'an passé contre Mirra Andreieva et en 2023 contre Rybakina, déjà. La numéro 1 mondiale a fini par triompher après un match haché à rebondissements qui l'a vu être mené d'un set et un break, avant d'inverser la tendance, de servir pour le match en vain à 5-4, puis de retourner un dernier tie-break mal embarqué contre sa bête noire, qui l'avait aussi battue en finale du dernier Masters.

Malgré sa défaite, Rybakina va grimper lundi à la deuxième place mondiale, son plus haut, en accord avec ses derniers résultats, elle qui restait sur douze succès de suite contre les joueuses du Top 10.

Sabalenka décroche pour sa part un dixième trophée sur un tournoi WTA 1000, égalant ainsi le palmarès de Victoria Azarenka, derrière Serena Williams (13) et Iga Swiatek (11). La numéro 1 mondiale décroche son deuxième trophée de la saison après Brisbane (WTA 500) et ne compte qu'une défaite en 2026, la finale de l'Open d'Australie contre Rybakina en janvier.



BASKET-BALL - NBA

Les Raptors retrouvent des certitudes au bon moment

Pendant de longues semaines, les Raptors ont plus que patiné face à de bonnes équipes, qui possédaient de meilleurs bilans qu'eux, en s'inclinant très, très régulièrement. En ça, les succès consécutifs face aux Suns puis aux Pistons représentent un moment fort. Car il y a quelques jours encore, après un revers face aux faibles Pelicans, les Canadiens venaient de sortir du Top 6 de la conférence est et ce virage à venir, contre Phoenix et Detroit, s'annonçait périlleux. Finalement, il a été parfaitement négocié et a fait taire, pour quelque temps, les sceptiques.

« Le bruit extérieur, c'est le bruit extérieur », écarte Brandon Ingram, auteur de 36 points contre Detroit. « Peu importe l'opinion que l'on a sur nous, on va continuer de se battre, de progresser et de faire

avec les résultats. »

Dès lors, comment expliquer ces deux succès et ce retour à la sixième place de la conférence est ? Car, rappelons-le, Toronto, avant cette bonne séquence, restait sur six défaites en huit matches...

« Notre esprit de compétition était là pendant tout le match, même quand on ne mettait pas nos tirs en première période. On a continué de se battre. »

On a insisté et on a trouvé des solutions », analyse Darko Rajakovic.

Les playoffs se rapprochent et après des semaines de scepticisme, ces deux succès sont une base de travail.

« C'est le moment où tout commence à se mettre en place, tant en attaque qu'en défense », juge Brandon Ingram. « On a eu une petite période difficile lors des quatre derniers matches, mais on a retrouvé le rythme. On a discuté. Notre communication sur le terrain a été bonne, on a réussi à revenir quand on était derrière, à rester soudés. »

LIGUE 1 (24^e JOURNÉE)

UNE AUBAINE POUR LE MC ALGER

La 24^e journée du championnat de Ligue 1 sera lancée aujourd'hui avec quatre premiers matchs au menu, tandis que les quatre autres se joueront demain.

L'ouverture se fera avec ce duel très attendu à l'est du pays qui mettra aux prises, en milieu d'après-midi, au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, l'O Akbou (4^e, 36 points et 2 matchs de retard) avec le CS Constantine (2^e, 38 points). L'O Akbou est sur une belle série de cinq matchs sans défaite. Le CS Constantine en est à son 9^e également sans la moindre défaite. Voilà des ingrédients qui présagent d'une empoignade qui ne sera qu'âprement disputée à qui fera tomber l'autre. L'O Akbou semble partir avec l'avantage du terrain, reste que ce n'est pas du tout

un plus certain dans la mesure où le fait de jouer devant ses fidèles peut également être source de pression supplémentaire avec cette grande attente des supporters qui ne peuvent imaginer leur équipe perdre à domicile. Au vu de la position des deux équipes au classement, il va sans dire que l'opposition risque de constituer un virage important dans la course aux places du podium. L'autre match fixé à 15 heures réunira deux des plus mal classés au tableau de cette Ligue 1, à Mostaganem, où l'Espérance locale (16^e, 14 points) recevra le Paradou AC (14^e, 17 points et 2 matchs en moins). Le perdant risque de contrarier sérieusement sa survie en Ligue 1, même si le Paradou AC dispose encore d'un sursis, en attendant ce qu'il fera de ses deux matchs non encore joués. En tout cas, c'est là le match à ne pas perdre pour le nouveau coach Azzedine Aït Djoudi qui a déjà eu la malchance de commencer par un échec face au MCA, le week-end dernier, au stade du 20-Août. Pour l'ESMostaganem, les choses sont claires : ne pas vaincre un concurrent direct dans cette course impitoyable à qui sauvera sa tête de cette zone rouge de la relégation serait tout simplement synonyme



d'abdication quasi définitive.

KHALED BENYAHIA RETROUVERA LE BANC MOULOUDÉEN DÈS CE SOIR

Dans la même position, le MC El Bayadh (15^e, 14 points) jouera également gros lors de son déplacement du jour, en allant croiser le fer avec le MC Oran (5^e, 33 points et 1 match en moins), au stade Miloud-Hadefi en soirée. Enfin, dans le dernier duel de la soirée, le MC Alger (1^{er}, 43 points et 4 matchs de retard) recevra dans son antre à Douéra l'autre mal-classé, le MC El Bayadh, avant-dernier au tableau avec 14 points. A priori, le Mouloudia ne devrait pas rater cette aubaine pour accentuer son avance dans sa quête à sceller le titre avant la fin de l'exercice. A l'occasion, ce sera la première sortie officielle sur le banc du MCA, cette saison, du technicien tunisien Khaled

Benyahia qui a pris à nouveau les destinées de l'équipe, en remplacement du Sud-Africain qui a décidé de s'en aller. Le Tunisien, engagé jusqu'à juin 2027, a dirigé sa première séance d'entraînement dimanche en soirée, après avoir conclu son engagement dans la journée. Naturellement, il veut signer son come back par une première victoire.

Djaffar C.

PROGRAMME

Aujourd'hui

ESM - PAC (15h00)
O Akbou - CSC (15h00 TV6)
MCA - USMK (22h00 TV6)
MCO - MCEB (22h00)

Demain

ESBA - MBR (15h00)
USMA - ESS (22h00 TV1)
JSK - JSS (22h00 TV4 à huis clos)
CRB - ASO (22h00 TV6 à huis clos)



AÉROPORT D'ALGER

Mokwena interpellé !

L'ex-entraîneur du Mouloudia d'Alger, le Sud-Africain Rhulani Mokwena, qui s'appretait à quitter le territoire national, avant-hier, a été interpellé à l'aéroport international d'Alger. Il a été retenu et n'a pu prendre son avion comme il le prévoyait, après que les services de contrôle ont trouvé dans ses bagages une somme importante en devises non déclarée, comme le veut la réglementation. Aux dernières nouvelles, il devait se présenter devant la justice hier pour répondre de son forfait, au tribunal de Dar El Beïda. Il risquerait une amende qui équivaut au double de la somme qui a été trouvée en sa possession.

D. C.



LFP

LE MC ALGER S'IMPOSE DANS LE ONZE TYPE DE LA 23^e JOURNÉE

Le leader de la Ligue 1, le MC Alger, auteur d'une belle, précieuse et nette victoire (0 - 2) en déplacement contre le Paradou AC, lors de la défunte 23^e journée, s'est quasiment emparé du onze type choisi de round par la Ligue professionnelle de football. Ils sont pas moins de quatre éléments à être retenus. On y retrouve le gardien Ramdane qui effectue ainsi son grand retour à la compétition après avoir été préféré à Guendouz, Menzela dans l'axe, Benkhemassa au milieu et enfin Naidji en attaque sur le flanc gauche. La JSK n'est pas du tout représentée cette fois mais Matouti, retenu comme buteur de la journée, fait inévitablement penser aux

Jaune et Vert. D'abord, parce que c'est un ex de cette équipe, mais en plus, il a été celui qui a décidé de la défaite de cette dernière, en marquant les deux buts de son club actuel, l'USM Khenchela, qui a infligé une douloureuse défaite (2 - 1) à la JSK. Son actuel coéquipier, Boumechra, lui aussi passé par la JSK, fait également honneur au club en tant que deuxième Khencheli retenu dans l'entrejeu de ce onze type. Ils sont aussi deux de la JS Saoura, Mouali, encore un ancien de la JSK, en arrière gauche, et Bentaleb en ailier droit à y figurer. Chaâraoui en tant qu'arrière central et Hachoud comme arrière droit, tous deux de l'ES Ben Aknoun, ainsi que Farhi (milieu) de l'ASO Chlef complètent la sélection.

D. C.

**BEYROUTH**

(Liban) – Les forces sionistes ont à nouveau bombardé la banlieue sud de Beyrouth dimanche soir, ont rapporté des médias.

LONDRES – Deux personnes, dont un étudiant, sont mortes à la suite d'une épidémie de méningite dans la région de Canterbury dans le sud-est de l'Angleterre, a annoncé dimanche dernier l'agence britannique de sécurité sanitaire, l'UKHSA.

KINSHASA –

Plusieurs personnes ont été tuées dans une attaque des ADF (Forces démocratiques alliées) contre des sites miniers dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), ont annoncé les autorités congolaises dans un communiqué dimanche dernier.

ANTANANARIVO

(Madagascar) – Le président malgache Michaël Randrianirina, qui a pris le pouvoir en octobre, a nommé dimanche dernier le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent au poste de Premier ministre, à peine une semaine après avoir dissous le gouvernement.

NAIROBI –

Au moins 62 personnes, dont huit enfants, ont trouvé la mort dans des inondations consécutives à des pluies torrentielles, la semaine dernière, à travers le Kenya, ont indiqué samedi dernier les forces de l'ordre dans un nouveau bilan.

AHMED ATTAË REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE FRANÇAIS

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaï, a reçu dimanche dernier un appel téléphonique de son homologue français, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Noël Barrot. À cette occasion, les deux ministres ont passé en revue l'état des relations bilatérales entre les deux pays, ainsi que les perspectives qui s'offrent à elles. Les deux parties ont également échangé leurs points de vue sur la situation dans

l'espace sahélo-saharien, ainsi que sur les développements liés au processus de règlement de la question du Sahara occidental. Par ailleurs, les deux ministres ont aussi abordé les évolutions graves que connaît la région du Moyen-Orient et leurs lourdes répercussions aux niveaux régional et international. Dans ce contexte, une attention particulière a été accordée à la situation au Liban, qui constitue une source de préoccupation commune pour les deux pays.



AAPI - HOLDING ACS CONCRÉTISER DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT PROMETTEUSES

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu dimanche dernier à Alger une délégation de la holding Algeria Chemical Specialities (ACS), conduite par son président-directeur général Samir Yahiaoui, afin d'examiner les perspectives de concrétisation de nouveaux projets industriels à forte valeur ajoutée.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de consultations menées par l'AAPI avec différents opérateurs économiques nationaux, visant à orienter les investissements productifs vers les secteurs jugés prioritaires pour l'économie nationale. L'objectif affiché est de renforcer la coordination entre les acteurs publics et privés et de soutenir l'émergence de projets industriels capables de contribuer à la diversification économique.

Au cours de cette réunion, Samir Yahiaoui a présenté un panorama détaillé des activités de la holding ACS, un groupe structuré autour de quatre pôles industriels et sept entreprises publiques opérant dans plusieurs segments clés de l'industrie chimique et parachimique. Le groupe est notamment actif dans les filières du plastique, du papier, du verre



et des détergents, ainsi que dans la production de produits parapharmaceutiques, des secteurs qui constituent des maillons essentiels dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles. Au-delà de ses activités actuelles, la holding affiche des ambitions d'expansion dans des domaines technologiques et industriels stratégiques. Parmi les projets envisagés figurent notamment la production de fibres de verre, de fibres optiques, de carbonate de sodium, de membranes d'osmose inverse et d'encre industrielle. Autant de créneaux industriels qui présentent un potentiel important en matière de substitution aux importations et de développement de nouvelles capacités de production nationale. Dans cette perspective, le PDG

d'ACS a indiqué que la holding explore actuellement différentes pistes de partenariat avec des opérateurs nationaux et étrangers, afin de mobiliser les compétences technologiques et les investissements nécessaires à la concrétisation de ces projets. Il a, à cet égard, exprimé le souhait de bénéficier de l'accompagnement de l'AAPI tout au long du processus de mise en œuvre. De son côté, Omar Rekkache a réaffirmé la disponibilité de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement à soutenir ces initiatives industrielles, en facilitant l'ensemble des démarches liées à leur réalisation et en assurant les conditions favorables à leur aboutissement. Selon lui, les projets présentés par la holding ACS représentent des opportunités prometteuses

pour le développement d'une production locale de matières premières destinées aux bio-industries, un segment appelé à jouer un rôle croissant dans l'évolution du tissu industriel national.

Au-delà de leur dimension industrielle, ces investissements pourraient contribuer à renforcer les chaînes de valeur nationales, à améliorer l'intégration industrielle et à réduire la dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des importations dans plusieurs segments stratégiques. Le directeur général de l'AAPI a par ailleurs salué les efforts engagés par le management du groupe pour moderniser ses structures et améliorer ses performances, soulignant l'importance stratégique du secteur des industries chimiques dans la politique de diversification économique du pays.

Considéré comme l'un des secteurs névralgiques de l'industrie nationale, le domaine de la chimie et de la parachimie constitue en effet un levier majeur pour le développement de nombreuses activités industrielles, allant des matériaux avancés aux technologies de filtration, en passant par les industries pharmaceutiques et les produits de consommation. **G. S. E.**

HYDROCARBURES «ALGERIA BID ROUND 2026»

OUVRIRA UNE NOUVELLE ÈRE D'OPPORTUNITÉS

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a affirmé que le prochain appel d'offres "Algeria Bid Round 2026", que compte lancer l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), est un pas important à même d'ouvrir "une nouvelle ère d'opportunités" en matière d'exploration et de développement des hydrocarbures. Dans une publication sur les réseaux sociaux, samedi soir, le ministère a indiqué que "l'Agence s'apprête à lancer l'appel d'offres algérien pour l'année 2026, ouvrant ainsi de

nouvelles perspectives d'exploration et de développement à travers les quelques opportunités des plus prometteuses au monde dans le secteur des hydrocarbures, en plus d'actifs de classe mondiale". Davantage de détails seront révélés prochainement, a ajouté le ministère, soulignant que "l'Algérie va de l'avant vers l'exploitation de nouvelles potentialités, le renforcement des partenariats stratégiques et le développement futur du secteur des hydrocarbures en Algérie". Pour rappel, l'appel à concurrence

"Algeria Bid Round 2024", dont les résultats ont été annoncés en juin 2025, s'est soldé par l'attribution de licences d'exploration à des compagnies de différentes nationalités dans cinq zones. Le lancement de l'appel d'offres 2024, premier du genre depuis 2014, s'inscrivait dans le cadre d'un vaste programme par lequel ALNAFT a identifié 17 projets d'hydrocarbures devant être soumis à l'investissement à travers une série d'appels d'offres destinés aux compagnies internationales. **APS**